ASSOCIATION NATIONALE DES
DIRECTEURS ET DES CADRES DE L'ÉDUCATION
DES VILLES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

ABONNEMENT PARTICIPATIF

À PROPOS DE NOUS

L'ANDEV est une association professionnelle ouverte aux Directeur·rice·s et Cadres de l'éducation intervenant dans l'ensemble des champs éducatifs des collectivités territoriales, de la petite enfance à la jeunesse. L'ANDEV accompagne les professionnel·le·s dans leurs missions en sa qualité de réseau de réflexions, d'échanges d'expériences et de communication.

L'ABONNEMENT PARTICIPATIF,C'ESTQUOI?

L'ANDEV propose aux collectivités territoriales et aux acteur·rice·s du champ de l'éducation, l'accès à ses ressources dans le cadre d'un abonnement participatif. Pour 5 agent·e·s de la collectivité, elle ouvre l'accès à la dynamique de l'ANDEV, à ses contributions, au partage d'informations et d'expériences de ses adhérent·e·s. Cette souscription marque également le soutien des collectivités dans les actions portées par l'ANDEV, 1er réseau français des cadres territoriaux de l'éducation !

LES AVANTAGES

- ✓ Recevoir les veilles d'information régulière sur l'actualité éducative
- ✓ Consulter les productions de l'ANDEV publications, les replay des webinaires, les contributions des adhérent.e.s
- ✓ Bénéficier des expériences des professionnel.le.s du réseau, en accédant aux synthèses des "appels à ressources" des adhérent.e.s
- ✓ Publier des offres d'emploi sur le site internet de l'association
- ✓ Bénéficier des partenariats nationaux : tarifs préférentiels, gratuités (CANOPÉ, Idéal'co)

andev.fr

06 51 36 90 32

contact@andev.fr

Relais Cowork
8 rue Albert Bayet
75013 PARIS

ABONNEMENT PARTICIPATIF

Des montants adaptés et progressifs

Pour les collectivités territoriales (selon le nombre d'habitant·e·s)	Pour les associations (selon le nombre de salarié.e.s)	Montant annuel
Moins de 5 000	Moins de 5	100€
de 5 à 10 000	de5à10	150€
de 10 à 20 000	de 10 à 20	250€
de 20 à 40 000	de 20 à 40	350€
de 40 à 100 000	de 40 à 100	450€
de 100 à 150 000	de 100 à 150	550€
de 150 à 300 000	de 150 à 300	900€
de 300 à 500 000	de 300 à 500	1050€
plus de 500 000	plus de 500	1200€

ADHÉSION ET/OU ABONNEMENT

Quels enjeux ? Quelles différences ?

1 L'ANDEV rassemble des cadres territoriaux et professionnel·le·s de l'éducation, en activité, à la recherche d'un emploi, retraité·e·s, ou futur·e·s professionnel·le·s qui se reconnaissent dans ses valeurs humanistes, ainsi que dans le projet de l'association.

2 Ils·elles peuvent ADHÉRER individuellement (adhésion fixée à 45 €) et participer aux différentes instances de l'association (commissions permanentes, groupes régionaux,...). Ils·elles s'y engagent alors à titre personnel. Leur participation peut aider l'ANDEV à contribuer au débat public. Leur adhésion leur donne droit à un tarif réduit pour participer au congrès national annuel de l'ANDEV.

3 L'abonnement participatif ne donne pas le statut d'adhérent·e·s aux professionnel·le·s identifié·e·s des structures abonnées, il peut cependant être le premier pas vers une adhésion militante de ceux-ci·celles-ci.

4 Les directeur·rice·s et cadres de l'éducation d'une collectivité ou les salarié·e·s d'une association « abonnée » peuvent également décider d'adhérer à l'ANDEV, à titre personnel.